

La protection sociale : assurer l'avenir de l'assurance maladie

Déclaration du groupe des Entreprises

La protection sociale incarne le pacte de solidarité entre tous les citoyens. Elle compte parmi les sujets les plus prégnants de notre société tant elle touche à notre vie quotidienne et constitue un enjeu important pour les générations à venir. La France est le deuxième pays du classement OCDE qui enregistre les dépenses de santé les plus élevées en proportion du produit intérieur brut (11 %).

Le groupe des entreprises partage nombre de préconisations faites dans cet avis, qu'il s'agisse de la nouvelle approche des risques sociaux, de la garantie de l'accès de tous aux soins, du renforcement de la prévention ou encore de l'optimisation de l'efficience du parcours de soins.

La lettre de saisine du Premier ministre nous invitait à aller plus loin : « *Il pourra être opportun de s'interroger sur les financements nécessaires pour assurer la pérennité de notre système de protection sociale et l'équilibre durable de ses comptes* ».

Et sur ce point précis, le groupe des entreprises est resté sur sa faim !

C'est au prix de la maîtrise des dépenses et de l'augmentation des ressources, qu'un financement durable de la protection sociale pourra être établi.

En effet, avant d'esquisser quelques pistes de financement, nous pensons que l'avis aurait dû insister d'emblée sur la nécessaire maîtrise des dépenses médicales et également sur une volonté accrue de lutte contre les fraudes. Ainsi, notre groupe aurait-il souhaité que soit développé un système de statistiques sur les actes médicaux et l'optimisation des moyens.

Le déficit structurel couplé aux besoins grandissants des dépenses de santé (dus entre autres à l'allongement de la durée de vie), va nécessiter de rechercher de nouvelles ressources à la hauteur des enjeux.

Notre groupe tient à rappeler qu'il n'existe aucune alternative à la réduction des dépenses publiques.

L'avis propose quelques pistes sans les hiérarchiser : l'évolution du taux de la CSG, la mise en place de la TV A sociale, le réexamen des exemptions et des exonérations de cotisations sociales, la création d'une taxe internationale sur les transactions financières, la meilleure prise en compte de la valeur ajoutée produite par les entreprises, le recours aux taxes environnementales.

Le groupe des entreprises estime indispensable que chacune d'entre elles fasse l'objet d'étude d'impact à l'aune de l'impérieuse nécessité de préserver, dans un contexte de concurrence mondiale, le cercle économique vertueux : compétitivité, croissance, emploi, cotisations.

Notre inquiétude est réelle car il nous semble que sur ce sujet si important qu'est la protection sociale et son financement pérenne, nos concitoyens sous-estiment trop souvent les enjeux.

Sans doute avons-nous engagé, avec cet avis, une réflexion commune de la protection sociale et sur ce qui relève de la responsabilité individuelle et de la responsabilité collective. Cette réflexion doit être poursuivie.

C'est dans cette perspective que le groupe des Entreprises a voté favorablement l'avis.